



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs	Jérôme Desmeules, UDC, Sandrine Perruchoud, AdG/LA, et Xavier Mottet, PLR
Objet	Choisir des produits locaux et de saison
Date	Choisir des produits locaux et de saison
Numéro	3.0329

Avec la forte progression du nombre de repas pris à l'extérieur, près de 6 millions en Valais, la restauration collective a effectivement un rôle toujours plus important à jouer. Une utilisation accrue des produits régionaux et saisonniers permet de mettre en avant les notions de provenance, de traçabilité, d'authenticité et de qualité nutritionnelle.

Le Conseil d'Etat est conscient de la nécessité pour les institutions de droit public et pour les entités subventionnées de montrer l'exemple et de donner la priorité aux produits locaux et de saison. Il a dans ce sens initié différents travaux sur la promotion des produits de proximité dans le domaine de la restauration collective et confié leur réalisation au DEF et plus précisément au service de l'agriculture (SCA).

La démarche "Cuisine collective et produits régionaux" a permis la mise en réseau et la rencontre d'établissements de cuisine collective et de fournisseurs. Elle a initié l'utilisation d'un indice écologique de la nourriture "Beelong", développé en collaboration avec l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Ce projet offre un coaching pour la mise en place de structures de préparation de repas à l'attention des écoles et des UAPE, La mise à disposition des établissements partenaires d'un kit de communication et de sensibilisation ou l'élaboration recettes types pour une véritable gastronomie du terroir valaisan peuvent aussi être relevées. Les détails de ce plan peuvent être consultés sur le site internet du SCA : <https://www.vs.ch/web/sca/cuisine-collective-et-produits-regionaux>.

Le Conseil d'Etat s'engage également avec Valais Wallis Promotion dans le développement d'un produit "Gastronomie valaisanne". Les hôtes de notre canton auront l'occasion de découvrir toutes les étapes de la filière des produits et des plats valaisans authentiques, de la production à la dégustation.

La demande des postulants s'inscrit donc pleinement dans les démarches conduites par le gouvernement.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Conséquences financières : aucune

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune

Conséquences RPT : aucune

Il est proposé l'acceptation du postulat.

Sion, 12 janvier 2018